

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 12

Date de convocation : 13/09/2022  
Secrétaire de séance : DONZEL Jérôme

**L'an deux mille vingt-deux et le 20 Septembre 2022**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

**Absents** : BATTARD Patrick, LOVET Céline, MOCELLIN Yves.

**N° 34-2022 : RENONCIATION AUX PENALITES POUR LA RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Mme Le Maire rappelle que les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont achevés à ce jour.

Suite aux travaux supplémentaires demandés, l'enveloppe définitive des travaux a augmenté. Mme Le Maire propose de ne pas appliquer les pénalités au maître d'œuvre car le dépassement du montant des travaux n'est pas du fait des architectes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :  
- approuve la proposition de Mme Le Maire.  
- charge Mme Le Maire de signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 20 septembre 2022  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance,  
Jérôme DONZEL



Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le  
Publié ou Notifié le

**Délibération n° 34-2022**

Envoyé en préfecture le 27/09/2022  
Reçu en préfecture le 27/09/2022  
Affiché le   
ID : 073-217302405-20220920-2022DEL034-DE